

QUATRE MOIS PARMI NOS NOIRS D'AFRIQUE

POLICE ET JUSTICE DANS UN VILLAGE SUR LE NIGER

UNE AUDIENCE AU TRIBUNAL DE NIAFOUNKÉ

Où l'on voit à l'œuvre "ma commandant", flanqué des notables jurés noirs, débrouillant doléances et explications burlesques des plaideurs, où les plaintes en adultère tiennent une grande place



Les notables jurés

(Dessin de Rouquayrol, compagnon de route d'Albert Londres.)

Et j'arrivai à Niafounké. C'est un village comme ça, sur le Niger, quand on marche vers Tombouctou.

Un nègre, ramassé, costaud, en traînait un plus grand, par le poignet. Cela se passait au marché. Tous les cent mètres, les deux compères s'arrêtaient. Le costaud lâchait son homme et, levant les bras, il se mettait à hurler, devant la foule assemblée, quelque chose qui devait être terrible. L'autre, tête baissée, subissait l'apostrophe. Ensuite, l'aboyeur le ressaisissait, le menait plus loin; la séance recommençait.

Alors il passa un blanc, qui avait un vieux casque culotté; un de ces casques de broussard, qui racontent d'eux-mêmes les tornades, les hivernages, les tempêtes de sable, les coups de soleil et les attaques que, par en dessous, mène le cafard.

— Vous devez parler la langue, lui dis-je, que dit celui-là ?

— Il crie : « Ordre du commandant. » Voilà un dégoutant, un immense saligaud, un vilain grand cochon, qui s'est oublié en plein midi sur la belle place publique.

— Dites donc, parce que votre casque est le plus sale que j'aie encore aperçu, est-ce une raison pour vous payer la tête d'un étranger ?

— Allez au diable ! fit-il.

Il disparut.

Je me présentai chez le commandant.

— Est-ce vrai, lui dis-je, que

voire aboyeur crie : « Voilà un dégoutant qui a fait... » ?

— Oui, c'est vrai. Ils sont très orgueilleux et cela les vexe.

On ne devait pas s'ennuyer à Niafounké. Je m'arrêtai là. Justement, c'était jour de tribunal.

La physionomie de la résidence était réglementaire. Une centaine de noirs attendaient, assis devant la maison. Toutefois, il me sembla remarquer du nouveau. Sous la véranda, un banc; sur ce banc, cinq nègres, de toute évidence supérieurs aux autres. C'étaient des chefs de canton en retenue ! Il paraît qu'ils se saoulaient, qu'ils manquaient d'autorité. Le dieu de la brousse leur avait « collé » huit jours de piquet ! C'étaient cinq préfets en bonnet d'âne ! Sacrée Afrique !

La justice en brousse n'a pas de palais. Elle n'a pas de juges non plus. Elle pourrait avoir un chêne ? Il n'y a pas que des fromagers ! La justice, c'est le commandant.

Le commandant doit être comme le bon pain, c'est-à-dire complet. Lors d'une émeute, il se fait marcher. Dans une période de famine, il est intendant. Si le fleuve ou les hippopotames font sauter un pont, c'est lui l'ingénieur. Conducteur des ponts, il l'est également de la chaussée. Voilà deux ans, on cherchait en France, de tous côtés, un ministre des Finances. Chaque commandant en est un. Il est avocat-conseil. On a vu qu'il

était gorgolier. Dans les forêts, il sera forestier; sur la côte, canotier, et dans le désert, il deviendra chameau ! Aujourd'hui, il est juge.

Allons juger !

On s'installa dans une pièce de la résidence, le commandant devant une table, l'interprète à ses côtés. Flanquant la table, deux mouchards de la plus belle eau, deux notables : les jurés. En avant !

Le premier que l'on introduisit n'était pas décent. La ficelle qui le ceinturait tombait en lambeaux ! Il pourrait prendre un costume neuf quand il vient au tribunal !

— Qu'est-ce qu'il veut ? demanda le commandant.

L'homme partit dans un long discours. Estimant qu'il avait suffisamment parlé, le commandant l'arrêta. L'interprète traduisit :

— Il dit qu'ayant hérité des deux femmes de son père, dont l'une était sa mère, il a marié sa mère avec l'un de ses amis qui, en échange, lui avait promis une vache. Or, au bout de deux mois, l'ami lui a rendu sa mère en lui disant qu'il préférerait sa vache. Il demande que l'ami reprenne sa mère et lui donne un mouton puisqu'il trouve qu'une vache c'est trop cher.

— Qu'en pensent les notables ? demanda le commandant.

Les notables dormaient.

Le commandant frappa un grand coup sur la table. Les autres sursautèrent. Mis au courant, les notables voulurent connaître l'âge de la mère.

— A peu près deux fois mon âge, dit le fils.

Les notables répondirent qu'elle ne valait même pas, un cabri !

Le tireur de garde saisit alors le plaignant et le jeta dans la cour.

On passa à l'affaire suivante.

C'était une tentative de meurtre.

Le blessé entra, se traînant sur son derrière. L'agresseur le suivait et l'aïda à se placer.

— Alors ?

— Alors, dit l'interprète, voilà : les gens du village étaient réunis pour battre le mil. Le père de celui-là devait 13 fr. 50 au grand. Le grand dit : « Donne-moi l'argent que me doit ton papa. »

L'autre répondit :

— Donne-moi un délai.

Le grand dit :

— Ça va te coûter cher.

L'autre le traita de « petits yeux ».

Sous cette grave injure, le grand le tailla avec son coupe-coupe.

— Pourquoi as-tu fait ça ?

— Allah ! Iaké ! Iaké ! C'est



VUE GÉNÉRALE DE NIAFOUNKÉ

LES GRANDES ÉPREUVES SPORTIVES DU "PETIT PARISIEN"

Cet après-midi, au stade Lattès (porte d'Ivry)

COURSE PÉDESTRE DE L'HEURE

Vingt-quatre coureurs, sélectionnés parmi les meilleurs spécialistes de fond, seront aux prises

(A la quatrième page, les détails d'organisation.)

Sept mille passagers en souffrance attendent à Marseille la fin de la grève des inscrits

Mais le conflit paraît difficile à résoudre

Marseille, 20 octobre (dép. Petit Parisien.) — Tous les équipages des navires armés se sont aujourd'hui présentés à leurs bords respectifs où ils ont repris immédiatement le travail. Il n'en a pas été de même pour les équipages des navires désarmés : à leur arrivée on leur a fait savoir qu'ils ne pouvaient être réembarqués que pour autant qu'ils prenraient l'engagement signé de ne plus être de grève partielle de vingt-quatre heures. Les inscrits ont refusé de signer cet engagement, et n'ont pas repris le travail.

Le syndicat des marins de commerce, devant le maintien par les armateurs de la condition d'embarquement à bord des navires désarmés, a décidé d'arrêter les navires qui devaient quitter le port aujourd'hui. Aucun navire n'est parti, sauf le Médie-II et l'Anfa, courrier du Maroc. L'équipage du Timagaï part à Apollon pour Alger, mais la compagnie ayant décidé d'envoyer le navire sur Tunis, afin de pouvoir embarquer un très grand nombre de voyageurs à destination de ce port, l'équipage a mis sa démission à exécution. Le syndicat est intervenu d'ailleurs peu après, et le navire ne partira pas plus tard qu'aujourd'hui sur Tunis.

Sept mille passagers sont maintenant en souffrance à Marseille. Ces voyageurs espèrent qu'un accord interviendrait bientôt entre les compagnies et le syndicat, mais cet accord n'est pas près de se réaliser. Une entrevue a eu lieu ce soir entre les armateurs et les inscrits, mais ni l'un ni l'autre ont exposé leur point de vue, mais aucune décision n'a été prise. Demain, les armateurs feront connaître leur dernier mot.

POUR ET CONTRE

Les aveux de ce Beauvilliers qui, tranquillement, a assassiné son grand-père, sa tante, sa cousine, sont terribles... Il y a tellement d'inconscience féroce, tellement de bestialité dans ces aveux sinistres qu'on se demande s'il peut y avoir un cœur d'homme dans la poitrine de cet assassin.

Mais on voit que le bandit a méthodiquement calculé et réglé son crime. On voit qu'il a joué une comédie bidense avant d'abattre sauvagement les siens... On voit qu'il a réfléchi... C'est donc bien un homme qui assassina, un homme ayant la ruse, l'avidité, l'hypocrisie — et la raison — de l'homme.

Aucune bête de la jungle n'a jamais fait ce qu'a fait cet homme qui, d'après sa photographie, a l'air d'un demi-monsieur de tenue coquette, de belle chevelure.

... Son beau-frère l'aurait poussé au crime... On ne sait pas encore ce qu'il y a de vrai dans cette histoire... Mais, s'il en est ainsi, il faut retenir que le beau-frère assistait pieusement aux obscènes des victimes... Et il faut retenir aussi qu'il était en train de déjeuner quand les gendarmes sont venus le saisir... Et il avait, paraît-il, justement, un appétit féroce.

... On voudrait bien, toujours, pouvoir donner un semblant de pardon à l'homme le plus misérable... On voudrait bien avoir toujours des sentiments, comme on dit, « humanitaires » (sans qu'on sache parfois ce que signifie le mot) ; on voudrait bien n'avoir jamais à prononcer que des paroles idylliques... Mais, en vérité, quand on voit quels monstres rôdent encore parmi les hommes, quand on découvre journellement de nouveaux forfaits commis par des bêtes féroces sachant lire, écrire, compter, on est bien obligé de convenir que les beaux temps de l'universelle bonté ne sont pas encore prêts à venir.

Malgré nos philosophes et nos poètes, en dépit de nos fables sociales et de tous nos progrès, nous restons dans la jungle, exposés à tout moment à voir bondir sur nous un tigre bipède, un tigre « conscient » — et électeur... Hélas ! contre les tigres, les paroles continuent à ne rien valoir... Il faut être armé, armé, armé ; une bonne arme, en certains cas, c'est encore le meilleur des sentiments humanitaires.

La justice doit rester armée — jusqu'aux dents — si elle ne veut pas être dévorée par les tigres... — Maurice PRAX

A LA QUATRIÈME PAGE : L'INCONNU, conte par Jacques CESAÏNE



L'aboyeur public qui proclame les inconvénients du village.

La femme adultère qui veut 20 francs de dommages-intérêts à son mari.

Dieu qui l'a voulu, répond le meurtrier.

— Tu as frappé !

— Non, commandant, c'est ma main qui a frappé !

Que disent les notables ?

Ils disent que, selon la coutume, il faudrait donner au grand cent coups de corde, le mettre aux fers jusqu'à ce que l'autre soit guéri, et le tuer si le blessé mourait.

— Comment va le blessé ?

— Il dit qu'il se porte aussi bien qu'une biche peut se porter quand

elle a reçu une sagaie dans la jambe.

— Eh bien ! trois mois de prison, hein ?

— Les notables disent qu'à cause des « petits yeux », cela en vaudrait bien quatre.

— Un mois de plus pour les « petits yeux » !

Au suivant.

Deux noirs et une moussou entrèrent.

— Qu'est-ce qu'ils veulent ?

— Celui-là, dit l'interprète en montrant le plus petit, est un ancien tirailleur. Il revient de France. Celle-là est sa femme ; l'autre, c'est le frère du tirailleur. Le tirailleur, avant son départ, avait donné sa femme à son frère. Aujourd'hui, il porte plainte contre son frère, parce qu'il dit que son frère ne s'est pas occupé de sa femme.

— Elle n'est pas maigre, pourtant !

— Il dit que son frère lui a donné à manger et que, là-dessus, il est content. Mais le frère lui a fait grande injure et grand tort. Pendant ces deux ans, il n'a pas regardé sa femme. Il dit qu'en rentrant il pensait avoir un enfant ; qu'il n'en a pas ; qu'ainsi, il est appauvri. Il demande une indemnité.

— Vous voyez ça ! fit le commandant. Enfin !..

Les deux notables ne ronflaient plus. On leur demanda ce qu'ils en pensaient, selon la coutume. Ils se consultèrent.

— Ils disent, fait l'interprète, qu'il faut demander à la femme si c'est vrai.

— Rri ! fit la moussou. Ce qui voulait dire : c'est vrai !

— Alors, ils disent que le frère lui doit une indemnité.

— Qu'en pense le coupable ? demandai-je.

— Le coupable dit qu'il reconnaît avoir causé un dommage à son frère. Il dit que tu peux le condamner, qu'il est rempli de regrets comme le poisson l'est d'arêtes, mais que la femme de son frère ne lui plaisait pas !

Cela coûta trois cabris à ce délicat-là !

On continua. Il entra encore une femme et deux hommes. Il s'agissait d'adultère. Le mari, la femme et le *n'amant*. Le mari était vieux, mais il avait un magnifique boubou ; la femme était Peul et portait sans voile une belle jeunesse. Le *n'amant* était pauvre : une ficelle, un peigne en fer.

Le mari dit :

— Ma femme a passé dix nuits dans la case de l'autre. Je demande cent francs.

— Il veut aussi le peigne en fer, dit l'interprète.

— Demande à la moussou si c'est vrai.

— Elle dit que c'est vrai.

— Demande-lui pourquoi elle a fait ça.

La moussou roucoula et, la tête baissée, parla entre ses seins.

— Elle dit que lorsqu'il n'y a plus de mil dans sa case, on va en chercher ailleurs.

— Et le *n'amant*, qu'est-ce qu'il dit ?

— Il dit que c'est vrai.

Les deux notables regardèrent longuement la Peul.

— Qu'est-ce qu'ils pensent selon la coutume ?

— Ils pensent que, la femme étant jolie, cent francs ce n'est pas trop cher.

— Et le peigne ?

— Qu'il faut qu'il rende le peigne.

Le *n'amant* ne possédait pas un cauris !

— Je le sais bien, dit le mari, alors qu'il vienne travailler mon loutan pendant un mois.

— Tu acceptes ? demanda le commandant.

Le *n'amant* dit qu'il acceptait. Et ils repartirent tous les trois, gentiment.

L'affaire suivante était également celle d'un trio.

Cette fois le mari ne réclamait que trente francs.

— Allons ! vingt francs, fait le commandant.

— Toi comprendre, dit l'époux, mon femme c'est ma propriété. Quand j'ai prêté un animal, on fatigue mon animal, on me donne indemnité. Mon femme est pareille mon animal : toi, comprendre, commandant ?

— Eh bien ! vingt-cinq francs !

— Non ! Trente francs.

Le *n'amant* intervint et lança :

— Quinze francs !

— La moussou reconnaît-elle le délit ?

— Elle reconnaît.

— Seizé francs ! dit le *n'amant*,

comme pris d'un remords de conscience.

Le mari voulait trente francs. On n'en finissait pas. Alors le commandant s'écria :

— Je dis vingt francs. Si les deux hommes ne veulent pas s'arranger, je fiche la moussou et le *n'amant* à la boîte.

— Ah ! non, ma commandant, dit le mari, pas ma moussou. J'y prends les vingt francs.

L'affaire fut ainsi réglée.

Vaches, bourricots, femmes, on ne sort pas de ces cas. Mais pour les femmes, c'est bien moins grave : on s'entend plus facilement que pour les vaches !

Albert LONDRES.

SIX MALFAITEURS S'ÉTAIENT ASSOCIÉS POUR VOLER DES AUTOMOBILES

Le brigadier chef Delage et l'inspecteur Roullin, de la police judiciaire, ont



De gauche à droite, en haut : Vandervelde, Galland, Delaporte. En bas : Chollier, Carpentier et Guignard

arrêté, sur mandat de M. Chomes, juge d'instruction, une bande de voleurs d'autos.

Trois d'entre eux assumaient la tâche de dérober les voitures — ils choisissaient, de préférence, des véhicules de 5 à 10 chevaux. Ces trois membres actifs de l'association étaient Olivier Guignard, dit « Jim le jockey », trente-quatre ans, mécanicien, 23, rue de l'Eolise, à Paris ; Elysée-Roger Carpentier, dit le « Boxeur », mécanicien, trente ans, 127, rue Lavoisier, à Houilles ; Elle-Jules Chollier, trente et un ans, 18, rue Duperré.

Les voitures volées étaient dirigées par eux sur le garage tenu par un quatrième associé, Fernand Vandervelde, vingt-six ans, 179, boulevard Voltaire, à Asnières. Là, le cinquième sociétaire, Jean-Elle Galland, trente-sept ans, es disant ingénieur et demeurant 14, rue Saint-Senoeh, à Paris, s'employait à maquiller les plaques des châssis, à changer les numéros, avec l'aide d'un sixième complice, André Delaporte, mécanicien, trente ans, 3, rue de l'Orne, à Asnières.

LES FÊTES



L'harmonie

Dix ans juste après la bataille des Flandres, qui libéra leur terre captive et leurs villes martyrisées, mais qui leur coûta leurs plus cruelles mutilations, les invalides belges vont avoir leur maison à Paris. Ils le doivent à l'initiative généreuse, à l'activité jamais lasse de M. Kerkhofs, président de la Fédération nationale des invalides, qui a remué ciel et terre pour construire, rue Vergniaud, l'abri, le cercle, le home que méritaient leur infortune et leur vaillance. S.A.R. le duc de Brabant, héritier du trône de Belgique, viendra aujourd'hui inaugurer ce monument. Des milliers d'anciens combattants belges sont venus des provinces où ils résident assister aux cérémonies et aux fêtes. Cinq trains spéciaux les ont débarqués hier, aux environs de 13 heures, à la gare du Nord, sur des quais encombrés d'une foule enthousiaste d'officiels et de curieux.

Le premier convoi amena sept cents anciens soldats de Gand, la ville d'art célèbre que l'armistice nous évita de prendre d'assaut au matin même du 11 novembre. Les wagons de toute sorte, belges, français, ex-allemands, étaient pleins à craquer. On y chantait, comme jadis dans les trains de permissionnaires. Mais des voix de femmes se mêlaient cette fois aux voix rudes des hommes. Dans le fourgon aux bagages, il n'y avait rien que trois ou quatre petites voitures à trois roues caoutchoutées, pour des in-